

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 31 (1902) |
| Heft: | 4 |
| Artikel: | L'enseignement primaire de la langue française par le moyen du livre de lecture |
| Autor: | Oberson, F. |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-1041122 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

avec 725 millions d'âmes, soit près de la moitié de la population du monde entier.

En y ajoutant l'*empire chinois*, les cinq plus grandes puissances du monde comptent 1100 millions de sujets, c'est-à-dire les $\frac{3}{4}$ de la population totale, occupant 94 millions de kilomètres carrés, ou environ les $\frac{3}{4}$ des continents.

En dehors de ces cinq Etats colosses, que reste-t-il à partager entre les seize autres Etats européens et les vingt Etats américains ou asiatiques ? A peine 41 millions de kilomètres carrés de territoires, peuplés de 400 millions d'habitants. Et cependant il y a parmi eux des puissances importantes à divers titres : les empires d'*Allemagne* (67 millions d'hab.), d'*Autriche-Hongrie* (47 millions), de *Turquie* (26 millions), du *Japon* (46 millions), outre les républiques du Mexique, du Brésil, etc.

En résumé, la domination politique du globe n'appartient qu'à une quarantaine d'Etats régulièrement constitués ; et, en vertu de la fameuse théorie des « grandes agglomérations » ce nombre tendrait même à diminuer, en dépit peut-être des aspirations des peuples, dont les goûts différents demanderaient un peu plus de liberté et d'autonomie.

Mais les chiffres de la superficie et de la population ne sont pas les seuls indices de la prospérité et de la valeur des Etats. Il faudrait y joindre, par exemple, ceux de la population relative, des forces militaires, etc.

Bornons-nous à quelques chiffres indiquant la situation industrielle et commerciale, base de la richesse publique et de la puissance qui en résulte.

(A suivre.)

F. ALEXIS.

L'enseignement primaire de la langue française par le moyen du livre de lecture

CONFÉRENCE DONNÉE A L'INSTITUT SAINTE-CROIX A BULLE, LE SAMEDI 21 DÉCEMBRE 1901, EN PRÉSENCE DU CORPS ENSEIGNANT PRIMAIRE ET SECONDAIRE DE BULLE ET DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE DE L'INSTITUT.

Mesdames et Messieurs,

Révérende Sœur Marie-Eustelle, la Supérieure distinguée de l'Institut Sainte-Croix, que le peuple gruérien est heureux de voir se développer dans le pays, nous a demandé un exposé de la méthode d'enseignement de la langue française dans les écoles primaires par le moyen du livre de lecture.

Nous avons accepté avec plaisir cette invitation et nous nous déclarons à l'avance amplement dédommagé si nos faibles efforts peuvent contribuer à jeter un peu de jour sur cette question des plus importantes au point de vue pédagogique, et, cependant, très controversée, et, par le fait, pleine d'actualité.

Mais, le sujet est vaste, et le temps dont nous disposons très

restreint. C'est vous dire que, dans la présente conférence, vous ne devez attendre de votre serviteur qu'un exposé très bref, une sorte de sommaire se bornant à toucher rapidement les points essentiels de la question, à savoir :

1. Un aperçu historique d'autant plus nécessaire qu'il n'a jamais été publié.
2. Enseignement : *a)* de la lecture et de la récitation; *b)* de l'orthographe et de la grammaire; *c)* de la rédaction et du style par le moyen de cette méthode.
3. Aperçu parallèle des deux méthodes et nécessité de l'introduction de la nouvelle méthode dans les écoles normales.
4. Devoirs des autorités scolaires relatifs à son application.

1. Historique de la question

Un vieux adage dit avec raison : « Rien de nouveau sous le soleil. » Il s'applique parfairement à la question qui nous occupe. Si elle est nouvelle en pays français, elle ne l'est pas en pays allemand. Il y a longtemps, en effet, que les allemands apprennent leur langue par le moyen du livre de lecture et ils s'en trouvent fort bien. Il ne viendra certainement à l'idée de personne de dire que les écoles allemandes soient inférieures aux nôtres à ce point de vue.

Pourquoi donc ne profitons-nous pas des progrès réalisés dans les pays d'Outre-Rhin ? Le manuel de grammaire doit-il rester le centre des exercices d'enseignement de la langue ? Ce même manuel doit-il rester distinct du livre de lecture ? Telle est la question que résolvait négativement, au moins pour les cours inférieurs, il y a plus de vingt ans déjà, M. l'abbé Horner, notre distingué professeur de pédagogie à l'Université de Fribourg.

S'inspirant de cette même idée, le Comité de notre Société d'éducation soumit à l'étude du corps enseignant primaire la même question ténorisée comme suit :

Quelles conditions doit remplir un livre de lecture approprié à tous les degrés de l'école primaire ? Choix des matières et manière de s'en servir.

M. A. Robadey, instituteur et rapporteur général, aboutissait aux conclusions suivantes :

1. La nécessité est reconnue de posséder un cours de lecture graduée, traitant de connaissances générales, mais faisant une part importante au pays et aux besoins de sa population.

2. Ce cours sera divisé en trois recueils gradués, correspondant aux trois degrés de l'école primaire.

3. Il est nécessaire que les deux premiers recueils au moins soient ornés de vignettes.

4. *L'enseignement de la langue maternelle à ses multiples points de vue sera basé sur le cours de lecture à toutes les divisions de l'école.*

5. La leçon sur les objets et les gravures précédera la lecture dans les deux cours inférieurs.

6. *Aussitôt que possible, compte-rendu oral ou écrit des leçons, c'est-à-dire rédaction sur tous les objets étudiés.*

7. Nos livres de lecture actuels ne répondent pas aux conditions d'un bon manuel de lecture, sauf, toutefois, le recueil du degré supérieur quand il aura subi les modifications indiquées¹.

¹ Il s'agit du livre de lecture *Dussaud Garard*.

8. Il y aura urgence à pourvoir nos écoles d'un cours de lecture approprié à tous les degrés et comportant les conditions que réclame notre rapport.

9. Nous émettons le vœu que, au cas échéant et, *en vue du bon marché, l'Etat en soit le propriétaire.*

Ces conclusions firent l'objet des délibérations de l'assemblée de Courtion, le jeudi 24 juillet 1879.

Dans sa séance du 30 mars 1880, la Commission des Etudes, reconnaissant le bien-fondé de ces conclusions, institua, afin d'acheminer *la question*, une Commission de cinq membres en la personne de : MM. Horner, professeur ; Bourqui, préfet ; Villard, professeur ; Perriard, directeur, et Robadey, Aimé, instituteur.

Cette Commission se mit activement à l'œuvre et, à travers bien des péripéties, fut assez heureuse pour aboutir en l'espace de deux ans, grâce à la persévérente énergie de M. Horner, à l'édition de nos deux manuels de lecture destinés aux degrés inférieur et moyen.

Les deux livres furent adoptés dans toutes les écoles. Ils constituaient un grand progrès sur les manuels antérieurs qui n'avaient entre eux aucune cohésion et dans lesquels les matières se suivaient sans ordre, sans méthode et sans gradation.

Mais pendant dix ans, le manuel de grammaire continuait à rester le centre de l'enseignement de la langue, à de rares exceptions près.

Le Comité de la Société d'éducation, ému de cet état de choses, soumit de nouveau la question à l'étude du corps enseignant sous la forme suivante : *Y a-t-il avantage à adopter le livre unique divisé en trois degrés pour l'enseignement de la langue maternelle et des branches civiques à l'école primaire ?*

Dans un remarquable rapport général, résumant les travaux de soixante et un maîtres, M. Donat Plancherel, alors instituteur à Bussy, soumettait aux délibérations de la mémorable assemblée d'Estavayer-le-Lac, les conclusions suivantes auxquelles il avait été amené.

1. *Le livre unique sera la concentration des branches qui ont entre elles un lien commun ; telles sont la langue maternelle et les connaissances civiques ; il permettra de mettre de côté les manuels spéciaux de grammaire, de géographie, d'histoire et d'instruction civique.*

2. Les deux premiers degrés du livre unique, rédigés dans un style clair, précis, embrassent toutes les matières du programme pour les cours inférieurs de nos écoles en ce qui concerne la langue maternelle et les branches civiques ; ils contribuent puissamment au développement physique, intellectuel et moral de l'enfant.

3. Le livre unique nous permettra de simplifier notre programme et réalisera l'uniformité dans l'enseignement, uniformité désirable sous le rapport intellectuel et sous le rapport matériel.

4. Par la simplification du programme, nous gagnerons du temps, et ce temps pourra utilement être affecté à l'instruction religieuse ou à l'étude des autres branches principales du programme.

5. Les parents et les Communes apprécieront l'utilité du livre unique, d'une manière immédiate par l'économie pécuniaire qui résultera de son adoption.

6. Le livre unique est adapté aux besoins, aux mœurs, aux coutumes de nos populations : il est fribourgeois et franchement chrétien.

7. Le livre unique développera l'esprit d'observation, d'analyse, et pourra favoriser le goût des études sérieuses.

8. La grammaire doit s'apprendre par la langue et non la langue par la grammaire.

9. Les exemples et les exercices d'application tirés du livre de lecture sont incontestablement supérieurs à ce que nous donnent les grammaires, soit sous le rapport utilitaire, soit sous le rapport intellectuel, et soit sous le rapport moral.

10. L'appendice grammatical est suffisant pour rappeler à l'enfant les règles étudiées.

11. Dans l'enseignement de la grammaire, nous devons viser plutôt à l'application des règles de l'orthographe qu'à leur récitation littérale.

12. L'enseignement grammatical, au moyen du livre unique, sera réduit à des proportions suffisantes pour nos écoles primaires.

13. L'orthographe d'usage s'apprendra au moyen du livre de lecture.

14. Les dictées tirées du livre unique développent les connaissances utiles, le sens moral, tout en étant un exercice orthographique.

15. Entre les mains d'un maître habile, le livre unique fournira tous les genres de composition rentrant dans le programme scolaire.

16. Le livre unique nous présentera, pour les branches civiques, un programme précis, complet, en rapport avec l'importance de ces matières et les exigences fédérales.

17. L'enseignement des branches civiques, au moyen du livre de lecture, sera rendu plus facile, plus fructueux et les progrès seront plus stables.

Comme conclusion générale de tout ce qui précède, nous dirons :

a) Il y a avantage à adopter le livre unique divisé en trois degrés pour l'enseignement de la langue maternelle et des branches civiques à l'école primaire.

b) Il est vivement à désirer que le 3^{me} degré, destiné spécialement au cours supérieur, voie bientôt le jour ; c'est le vœu de la grande majorité de nos collaborateurs.

Nous ne rappellerons pas les violents débats auxquels la discussion de ces conclusions donna lieu, ni le déballage, au dernier moment, de brochures où deux adversaires acharnés de la méthode la combattaient sans la connaître, en soulevant des objections qui furent d'ailleurs victorieusement réfutées. Les conclusions du rapporteur furent votées à la presque unanimité des délibérants. Ceci se passait en 1892.

(A suivre.)

F. OBERSON, *insp. scolaire.*

♦♦♦

QUELQUES EXTRAITS DU CARNET SCOLAIRE D'UN INSPECTEUR

... Et puis, il faut gagner de l'argent à tout prix, et, pour cela, il faut que tout le monde y contribue. Pour certains parents, l'enfant n'est pas une intelligence à perfectionner : c'est un instrument qui ne rapporte qu'autant qu'il est mis en œuvre. Voilà pourquoi les absences sont ici trop nombreuses. Il faut réagir contre ce fâcheux abus. Et il faut aussi que le maître rende le séjour de l'école agréable et attrayant. Il faut savoir varier son enseignement et éviter à tout prix la routine. Il faut savoir employer un système de récompenses qui soutient